AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 9-6-70 069785

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Supplément n° 2 au Bulletin n° 117 — 5 JUIN 1970

AVERTISSEMENTS — VIGNES

VERS DE LA GRAPPE

Des pontes plus ou moins nombreuses suivant les vignobles ont été déposées depuis un certain temps déjà. Les premières éclosions sont imminentes. Les éclosions seront beaucoup plus nombreuses au cours de la semaine prochaine.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement dans les premiers jours de la semaine prochaine en utilisant un des produits conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

MILDIOU DE LA VIGNE

Les conditions climatiques actuelles sont peu favorables à cette maladie. Toutefois, des taches sont apparues dans la plupart des régions viticoles.

Nous rappelons donc les indications données dans notre Bulletin du 2 Juin. Un traitement devait être effectué dans toutes les régions intéressées par les pluies orageuses des 29 et 30 Mai et dans tous les autres vignobles où la présence de taches avait été observée.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DE POIRES

Les conditions climatiques ont été très favorables à l'apparition des papillons du premier vol.

Les premières pontes ont été déposées. Les premières éclosions devraient avoir lieu à la fin de la semaine prochaine.

En conséquence, un premier traitement devra être effectué au milieu de la semaine prochaine en utilisant un des produits conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

On observe encore des projections d'ascospores.

Nous rappelons donc les indications données dans notre Bulletin du 27 Mai où il était indiqué que la protection des arbres devait être aussi parfaite que possible lors de la prochaine période pluvieuse.

On pourra éventuellement profiter du traitement dirigé contre le Carpocapse pour ajouter un produit efficace contre la Tavelure.

P.1126

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

.../...

MOUCHE DE LA CERISE

Le vol continue.

Il y a donc lieu de tenir compte des indications données dans notre Bulletin du 23 Mai. Nous précisons qu'un deuxième traitement doit être effectué 10 à 12 jours après la première application.

Il est nécessaire de respecter la législation qui a été précisée dans notre Bulletin n° 115 d'Avril 1970.

INFORMATIONS -

VIGNES

ARAIGNEES ROUGES

On observe une activité parfois importante de ces ravageurs dans certains vignobles. Il est donc conseillé de surveiller attentivement les vignes afin d'intervenir le cas échéant.

ERINOSE DE LA VIGNE

Cette affection due à un minuscule acarien invisible à l'oeil nu se rencontre dans de nombreux vignobles. Nous précisons à nouveau que les soufrages permettent de limiter l'extension de cette affection et qu'ils sont également efficaces contre l'Oïdium et l'Acariose.

ARBRES FRUITIERS

OIDIUM DU POMMIER

Les manifestations de la maladie sont parfois nombreuses.

Il y a donc lieu de poursuivre la lutte en effectuant un traitement qui pourrait être conjugué avec celui dirigé contre la Tavelure.

Il est conseillé également de supprimer les pousses oïdiées.

ARAIGNEES ROUGES - PUCERONS - PSYLLES

On observe parfois une activité très importante de ces différents ravageurs. Il y a donc lieu de surveiller attentivement les cultures afin d'intervenir le cas échéant.

CULTURES LEGUMIERES

TORDEUSE DU POIS

Les premiers papillons sont apparus en élevage depuis un certain temps déjà.

Les premières éclosions de chenilles devraient avoir lieu durant les derniers jours de la semaine du 8 au 13 Juin.

En conséquence, un premier traitement devra être exécuté durant les derniers jours de la semaine prochaine en tenant compte des indications données dans notre Bulletin technique n° 117 de Juin 1970.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS